



GENTILLY 2

Une poubelle radioactive!

Piscine de stockage des déchets radioactifs. Une prise de vue comme celle-ci est exceptionnelle. Aujourd'hui, il serait presque impossible d'obtenir la permission de photographier ce lieu.



→ KYOTO :
UN DÉFI
POUR LE CANADA



→ ÎLE-DU-
PRINCE-ÉDOUARD :
ZONE SANS OGM ?



→ AUTOROUTE 25 :
LA PARTIE N'EST
PAS GAGNÉE



Greenpeace à Ottawa 16 février 2005



Commission Coulombe: la forêt boréale doit être protégée

Protéger la forêt

Montréal, 14 décembre 2004 – Le rapport Coulombe est le résultat de plus d'une année de consultations publiques menées dans tout le Québec par la Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise. Greenpeace souscrit entièrement au constat d'échec que dresse en fin de compte la Commission, qui recommande notamment au gouvernement de réduire de 20% les droits d'exploitation d'essences d'arbres que l'on retrouve en forêt boréale. La Commission recommande également de mettre en place une gestion de la forêt basée sur les besoins de cet écosystème plutôt que sur les besoins de l'industrie. Greenpeace soutient que la demande de pâte et de produits de bois certifiés ne cesse d'augmenter sur le marché international et se réjouit du fait que la Commission ait reconnu que le Québec accuse un certain retard en matière de certification. À cet égard, la Commission recommande que toutes les unités d'aménagement forestier dans les forêts publiques du Québec soient engagées dans une démarche de certification en vertu d'une norme reconnue à l'échelle internationale d'ici à la fin de 2007. Greenpeace salue en outre la proposition concernant la mise sur pied d'un poste de vérificateur spécialisé en foresterie rattaché au Bureau du vérificateur général du Québec, ainsi que la création d'un poste de forestier en chef. Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) vit sur un nuage depuis trop longtemps, il est grand temps de revenir sur terre et de constater l'échec de nos politiques forestières.

Centre québécois d'actions sur les changements climatiques

Montréal, 6 décembre 2004 – Le Centre québécois d'actions sur les changements climatiques est une initiative conjointe de six organisations œuvrant en environnement. Le Centre de l'environnement de Québec, ENvironnement JEUnesse, Équiterre, Greenpeace, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec et Vivre en Ville ont uni leurs expertises afin de sensibiliser le grand public et les décideurs à la problématique des changements climatiques. Le Centre bénéficie de l'appui d'un comité-conseil formé de leaders personnellement et professionnellement engagés dans la lutte aux changements climatiques.

Pour en savoir plus :
www.changementsclimatiques.qc.ca

Étiquetage obligatoire des OGM au Québec: on continue!

Dans sa campagne pour forcer le gouvernement de Jean Charest à tenir sa promesse en faveur de l'étiquetage obligatoire des OGM, Greenpeace a organisé une tournée canado-québécoise d'Éric Gall, conseiller politique pour Greenpeace à l'Union européenne. Durant sa visite, celui-ci a rencontré notamment des députés du Québec et du Canada afin de leur expliquer les législations européennes en matière d'OGM.

Pour connaître ces normes, consultez :
<http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/commissions/capa/aliment/rapalimentaire.html>

Greenpeace met en question le gouvernement Martin à propos de Kyoto

Ottawa et Montréal, 16 février 2005 – Des militants et militantes de Greenpeace ont envahi la colline du Parlement dans des costumes d'ours polaire, avec des bannières demandant au gouvernement d'agir immédiatement contre les changements climatiques. Le Protocole de Kyoto, ratifié par le Canada en décembre 2002, est maintenant entré en vigueur, mais le Canada ne s'est toujours pas donné un plan efficace et cohérent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement a lancé un appel aux citoyens et citoyennes pour qu'ils réduisent leurs propres émissions de gaz à effet de serre de 1 tonne par année – soit 20% des émissions individuelles, en moyenne. Mais il faut que Paul Martin relève le défi des 240 millions de tonnes et oblige les grandes entreprises à faire aussi leur part. Alors que le Canada accueillera la 11^e Conférence des parties (COP 11 sur les changements climatiques), le gouvernement a une obligation encore plus grande de respecter ses engagements par rapport à Kyoto.

Consultez notre dossier Kyoto :
<http://www.greenpeace.ca/f/campagnes/climat/kyoto/index.php>

Le milieu écologiste en deuil

Deux pionniers ne sont plus. Il s'agit d'une part de Normand Maurice, décédé le 31 décembre 2004. Celui qui était connu comme le « père de la récupération au Québec » a créé à Victoriaville le premier CFER – Centre de formation en entreprise et de récupération –, en amalgamant ses préoccupations concernant l'environnement et la réinsertion des décrocheurs. Le réseau CFER compte 17 centres au Québec et 3 en Europe.

Plus récemment, le 6 février 2005, c'est la « mère des écoles vertes Brundtland », Monique Fitz-Back, qui mourait. C'était une femme dynamique et une militante convaincue. Pour accéder au rang d'école verte – qu'on appelle aujourd'hui Établissement vert Brundtland (EBV) –, l'école doit développer un programme pédagogique scolaire et parascolaire axé sur l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie. Le Québec compte 950 Établissements verts Brundtland, incluant des Centres de la petite enfance et deux cégeps.

PHOTO COUVERTURE : DEL TREDICI, P.2 GREENPEACE/MALE; GREENPEACE/TAYLOR



La fin du monde?

« Cette fois, je crois qu'on est complètement ça y est. » C'est de Gainsbourg. Et je crois que, cette fois, c'est vraiment *the end*. Oui, le monde touche à sa fin. Et pas seulement pour une poignée de mystiques fanatiques.

Récemment, deux études scientifiques anglaises irréfutables ont annoncé l'Apocalypse. Bon, j'exagère. Pas l'Apocalypse. Seulement un réchauffement planétaire causant la disparition quasi totale de la faune (et nous en faisons partie) et de la flore terrestre ainsi qu'un remodelage du visage de notre planète... et dans dix ans, on ne pourra plus rien y changer.

Des fois je me demande. Prenons un regard historique. À quoi devrait ressembler la fin du monde? Au Moyen Âge, on disait que la fin du monde serait marquée par une série d'événements « naturels » désastreux (tremblements de terre, incendies, sécheresses, inondations, famines, épidémies et comètes) qui feraient disparaître l'espèce humaine de la surface du globe (qui était plat à l'époque). Et, fait étrange, à l'approche de l'an mille, tous les signes étaient là... car selon les croyances européennes, la fin du monde devait survenir dans la millième année après le Christ.

Le passage à l'an 2000 fut marqué également, on s'en souvient, par le retour en force de croyances apocalyptiques millénaristes. Les adeptes des sectes ont poussé les idées d'Apocalypse à leur paroxysme, et les années 90 ont ainsi été marquées par des suicides collectifs (membres du Temple solaire, davidiens...) et des actes terroristes prophétisant la fin du monde dans d'horribles souffrances.

Même les scientifiques (en tout cas dans le discours des médias) ont alimenté la crainte du « bogue » électronique, qui aurait amené le chaos dans notre belle société libre et technologique. Bien sûr toutes ces prédictions n'ont pas trouvé la réalité recherchée. Mais, sans vouloir être alarmiste, je crois que cette fois ça y est.

Les deux études scientifiques dont je vous parlais tantôt sont *Meeting the Climate Challenge*, un rapport produit par un groupe d'experts internationaux, et cette autre étude réalisée par une équipe du département de physique de l'Université d'Oxford, qui révèle que la hausse moyenne de la température terrestre pourrait atteindre 11,5°C d'ici la fin du siècle (et non 6°C comme le prévoient les études antérieures). C'est pas d'la p'tite bière, ça! On est dans la mouise!

Meeting the Climate Challenge, de son côté, parle pour la première fois de la possibilité d'une phase prochaine



d'irréversibilité et d'accélération du phénomène de réchauffement planétaire. En effet, plusieurs mécanismes naturels seraient déclenchés par une augmentation de la température du globe de 2°C supérieure à la moyenne mesurée en 1750, l'année de référence pour les mesures historiques. « Jusqu'ici, les concentrations de carbone atmosphérique ont accru la température du globe de 0,8°C en passant de 280 parties par million (ppm) à 379 ppm. Cette concentration s'accroît de deux ppm par année à l'heure actuelle, de sorte que le cap des 400 ppm sera franchi dans une décennie. Or c'est à cette étape que des mécanismes naturels qui ont permis de stocker des milliards de tonnes de carbone au fond des océans, dans le permafrost arctique ou dans les tourbières et les marais commenceront à relarguer leur charge dans l'atmosphère terrestre, déclenchant une hausse aussi brusque qu'irréversible du megaphénomène. S'ajoute à cela la libération de milliards de tonnes de méthane solidifié au fond des mers arctiques. Chaque molécule de méthane est 22 fois plus efficace pour emprisonner la chaleur du soleil qu'une molécule de gaz carbonique. » (Louis-Gilles Francœur, *Le Devoir*, 3 février 2005.)

Le « megaphénomène », du fait de son irréversibilité, placera notre planète devant de nombreux problèmes catastrophiques (restons calme et optimiste): la fonte accélérée des banquises de l'hémisphère Nord et des calottes de glace, la hausse importante du niveau des mers, la désertification de régions comme le centre du Canada et des États-Unis, la destruction de forêts entières, les pénuries d'eau des grandes villes et par conséquent le dérèglement des écosystèmes aquatiques qui les servent, tout ça sans parler évidemment d'événements extrêmes comme l'arrêt du Gulf Stream et de la circulation de l'eau entre les océans.

Certaines croyances autochtones prévoient que la fin du monde aura lieu quand l'été et l'hiver seront aussi chauds l'un que l'autre... Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février. Belle victoire après d'âpres combats. Ça ne va pas faire de mal. On aura de quoi faire pression. Mais si les études que j'ai citées ont raison, je crains que ce ne soit pas suffisant. On n'aura peut-être pas le temps de sauver le bateau... ni la mer. ☹



KYOTO : UNE BOUFFÉE D'AIR FRAIS POUR LE CLIMAT

Un défi pour le Canada

Kyoto, on le sait tous, est un premier pas pour contrer les changements climatiques. Avoir réussi à mettre en place un accord international qui a force de loi est déjà un exploit. L'effort proposé est nettement insuffisant par rapport à la réalité du réchauffement planétaire. Il fallait à tout prix enclencher le processus, et Kyoto est le démarreur.

En ratifiant le Protocole en décembre 2002, le gouvernement canadien s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6% par rapport à leur niveau de 1990. Toutefois, le Canada n'a pas réduit ses émissions de GES depuis cet engagement. Celles-ci ont augmenté d'environ 20% depuis 1990, ce qui veut dire que l'objectif canadien est encore loin d'être atteint. On estime que notre production annuelle de GES atteindra 810 millions de tonnes (Mt) en 2010 si rien n'est fait d'ici là. Or, selon nos obligations légales découlant du Protocole, le Canada devra avoir réduit ses émissions à une moyenne de 570 Mt par année entre 2008 et 2012. À moins d'agir rapidement, il subsistera donc un écart de 240 millions de tonnes.

Le Canada a établi un plan d'action pour

réduire les GES, mais ce plan repose principalement sur des mesures volontaires et il est accompagné de peu d'incitatifs fiscaux ou financiers. Les plus grands pollueurs industriels du Canada proviennent des secteurs suivants: produits chimiques, sidérurgie, métallurgie, exploitation minière, pâtes et papiers, raffinage du pétrole, production de gaz et d'électricité. Ces industries sont responsables de 50% des émissions de GES. Pourtant, le gouvernement ne leur a toujours pas imposé de plafonds d'émission obligatoires.

Pour éviter les conséquences catastrophiques des changements climatiques et des événements météorologiques extrêmes, le Canada devra prendre des mesures qui iront bien au-delà de ses engagements de Kyoto. ☺

Quelques faits historiques

1992 – Adoption de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) par 189 pays, incluant le Canada et les autres membres du G8.

1997 – Adoption, au Japon, du Protocole de Kyoto.

2002 – En décembre, ratification du Protocole de Kyoto par le Canada, qui s'engage ainsi à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6% par rapport à leur niveau de 1990 au cours de la période 2008-2012.

2004 – En octobre, ratification du Protocole de Kyoto par la Russie, ce qui permet de franchir le seuil requis (55 pays représentant 55% des émissions des pays industrialisés) pour l'entrée en vigueur du Protocole, 90 jours plus tard.

2005 – Le 16 février, entrée en vigueur du Protocole de Kyoto, qui a désormais force de loi pour les 128 pays qui l'ont ratifié.

Zone sans OGM
sur l'Île-du-Prince-Édouard?

Près d'une décennie après le début de la culture des OGM dans l'environnement au Canada, le premier ministre Pat Binns lance des audiences publiques pour envisager une Île-du-Prince-Édouard (I.-P.-E.) sans OGM.

L'importance de ces audiences est ressentie d'un bout à l'autre du Canada, et environ 80 organisations venant d'aussi loin que l'Europe et la Californie se présentent depuis le 9 février dernier devant le Comité permanent de l'agriculture, des forêts et de l'environnement de la province de l'I.-P.-E.

Des échos au Québec

Les audiences de l'I.-P.-E. éveillent un grand intérêt au Québec. Tout d'abord, la zone sans OGM de l'I.-P.-E. offrira une source d'approvisionnement garantie sans OGM aux consommateurs québécois. Inspirés par la province maritime, le Québec ou des municipalités québécoises pourraient également se déclarer zone sans OGM. Enfin, l'initiative provinciale de l'I.-P.-E rappelle à Jean Charest que les provinces ont les pleins pouvoirs pour assumer le leadership selon une approche de précaution dans le dossier des OGM, et ce, sans attendre le fédéral.

Zone sans OGM :
une mouvance internationale

La mouvance des zones sans OGM prend de l'ampleur en Europe, aux États-Unis et en Australie. En Europe, on compte déjà plus de 100 régions et quelque 3 500 localités sans OGM¹, et la campagne s'organise autour du *Manifeste de Berlin pour la biodiversité et les régions sans OGM en Europe*, adopté en janvier 2005². Aux États-Unis, on observe des percées dans plusieurs États, et surtout en Californie, où le comté de Mendocino, devenu zone sans OGM après un référendum d'initiative populaire en

mars 2004, sert présentement d'inspiration à une dizaine des 59 comtés de l'État³. En Australie, plusieurs États agricoles, comme l'Ouest, la Tasmanie et Victoria, ont interdit ou sont en voie d'interdire les cultures transgéniques⁴. Au Canada, la première initiative du genre est en place depuis juin 2004 à Powell Rive⁵, ville de Colombie-Britannique. Les audiences de l'I.-P.-E. arrivent à point pour combler le retard cumulé par le Canada dans ce mouvement international.

Motivations économiques

La proclamation de zones sans OGM par les gouvernements locaux et régionaux ne survient pas seulement en réaction aux politiques pro-OGM des paliers gouvernementaux supérieurs. Les zones sans OGM sont également un moyen de préserver, voire même de revitaliser, l'agriculture locale en répondant à la demande croissante

de produits sans OGM. Ainsi, le premier ministre Pat Binns chercherait à donner une orientation économique qui permettrait à la province insulaire de se positionner sur ce marché à l'échelle mondiale. À cet égard, l'exemple du marché européen est particulièrement éloquent. Dans ce marché représentant plus de 1,6 milliard de dollars canadiens de ventes annuelles, au-delà de 80% des plus gros détaillants et transformateurs alimentaires ont mis en place des politiques en faveur de produits sans OGM⁶. Le potentiel économique de ce marché pour les agriculteurs canadiens est bien réel.

Que suggère Greenpeace à l'Île-du-Prince-Édouard pour qu'elle devienne une véritable zone sans OGM ?

- Interdire la culture OGM sur l'île.
- Éliminer les OGM dans l'alimentation animale.
- Interdire le poisson OGM.
- Adopter l'étiquetage obligatoire des OGM comme en Europe.
- Adopter des politiques en faveur d'une agriculture écologiquement et socialement durable.
- Promouvoir publiquement la zone sans OGM et encourager d'autres gouvernements à imiter cette initiative. ☺

APPORTEZ VOTRE SOUTIEN
À LA ZONE SANS OGM DE L' I.-P.-E.

Communiquez avec le premier ministre Pat Binns⁷ pour manifester votre appui à ce projet.

COURRIEL : pabinns@gov.pe.ca
TÉLÉPHONE : (902) 368-4400
TÉLÉCOPIEUR : (902) 368-4416

PAR LA POSTE :

**The Honourable Patrick George Binns
Premier of Prince Edward Island
Fifth Floor South, Shaw Building
95 Rochford Street
P.O. Box 2000
Charlottetown, Prince Edward Island
Canada C1A 7N8**

Principales recommandations de Greenpeace pour contrer les changements climatiques au Canada

1. Le Canada doit d'abord et avant tout se concentrer sur ses engagements de réduction pour la période visée par Kyoto, c'est-à-dire de 2008 à 2012.
2. Il faut définir des plafonds d'émission sévères et obligatoires pour tous les grands pollueurs industriels (incluant les producteurs d'électricité) et instituer un système efficace d'achat et d'échange de droits d'émission. Les grands pollueurs industriels produisent la moitié des GES du Canada – ils doivent aussi assumer la moitié des réductions.
3. Les réductions d'émissions du Canada doivent avoir lieu principalement sur notre territoire, et non pas résulter de l'achat de droits d'émission à l'étranger.
4. Pour prévenir une augmentation des conséquences catastrophiques des changements climatiques, le Canada doit adopter un objectif à long terme visant à éviter toute hausse de la température mondiale supérieure à 2°C au-dessus du niveau de la période préindustrielle, comme l'a fait la Grande-Bretagne.
5. Le Canada ne doit pas subventionner l'industrie des combustibles fossiles ou de l'énergie nucléaire. Plus précisément, il doit :
 - éviter d'appuyer la technologie du prétendu « charbon propre »;
 - cesser de subventionner Énergie atomique Canada limitée (EACL);
 - éliminer les avantages fiscaux pour la recherche de gisements de pétrole ou de gaz en régions éloignées;
 - transférer l'argent ainsi récupéré vers des énergies vertes, efficaces et renouvelables;
 - maintenir le moratoire fédéral sur les projets marins d'exploitation de gaz et de pétrole en Colombie-Britannique;
 - cesser d'appuyer les projets liés à l'énergie nucléaire ou au charbon par l'intermédiaire d'Exportation et développement Canada.
6. Le Canada doit s'engager à réduire, d'ici 2020, ses émissions de GES d'au moins 30% par rapport au niveau de 1990 et se donner un objectif de réduction d'au moins 75% pour 2050.

Gentilly 2, une poubelle radio active!



Des silos de stockage à sec des déchets radioactifs.

Greenpeace est née en s'opposant au nucléaire. Rappelez-vous le 15 septembre 1971, une poignée d'utopistes ont pris la mer au large de Vancouver et mis le cap sur l'île Amchitka, en Alaska, pour dire aux Américains: Cessez vos essais nucléaires! Plus de 30 ans ont passé, et nous nous opposons toujours à cette forme d'énergie qui ne répond à aucun des critères du développement durable.

PAR STEVEN GUILBEAULT
RESPONSABLE DE LA CAMPAGNE CLIMAT ET ÉNERGIE POUR GREENPEACE

Gentilly-1

Dans les années soixante, l'industrie nucléaire canadienne devait utiliser de grandes quantités d'eau lourde comme modérateur et réfrigérant dans ses réacteurs CANDU, tellement qu'elle craignait de manquer éventuellement d'eau lourde. C'est la raison pour laquelle, en 1965, Énergie atomique du Canada limitée (EACL) s'est associée à Hydro-Québec (HQ) pour réaliser un réacteur atomique expérimental d'une conception qui différerait radicalement du modèle CANDU. Le réacteur à eau légère bouillante Gentilly-1 avait une puissance de 250 MW et, au lieu d'eau lourde, utilisait de l'eau ordinaire en guise de réfrigérant.

Gentilly-1 était un prototype de grande taille, non testé, qu'on avait construit prématurément. Le résultat était prévisible: un désastre technique et financier pour l'industrie nucléaire. Terminée en 1970, la centrale n'aura fonctionné que 200 jours au total. Le réacteur cessa définitivement de produire de l'électricité en 1979, et le déclassement des installations nucléaires débuta en 1982.

Gentilly-2

Avant qu'on eût terminé de mesurer toute la portée du fiasco de Gentilly-1, HQ conclut une entente avec le gouvernement fédéral, en 1973, afin de construire la centrale Gentilly-2 à Bécancour, près de Trois-Rivières. Gentilly-2 était un réacteur CANDU-6 standard d'une capacité nominale de 645 MW, conçu et construit par EACL. Le gouvernement fédéral a financé 50% du coût en capital, estimé à 302 millions de dollars, en accordant un taux d'intérêt particulièrement bas à la société d'État. Le projet s'est avéré quatre fois plus coûteux que prévu.

La réfection de Gentilly-2

En 2001-2002, EACL a signé des contrats avec HQ afin d'exécuter des travaux d'ingénierie préparatoires pour la remise en état de la centrale. En février 2002, HQ a fait parvenir au ministre de l'Environnement du Québec un «préavis de démarrage des travaux» pour Gentilly-2.

Le scénario le plus probable était que le conseil d'administration d'HQ fournirait

une étude d'impact environnemental en 2003, ce qui permettrait de commencer les travaux d'ingénierie et de lancer le processus des appels d'offres au plus tard en 2005. On croyait alors que les installations de traitement des déchets radioactifs seraient agrandies en 2006 et 2007, et que le réacteur serait en arrêt pendant 18 mois, c'est-à-dire d'avril 2008 à septembre 2009, afin de permettre le gros des travaux de réfection¹. Depuis lors, on a décalé cet échéancier, et on envisage maintenant que les travaux de réfection auront lieu en 2013.

Le report de la mise hors service et de la réfection de la centrale est préoccupant sur le plan de la sécurité. En effet, la dégradation des canaux de combustible, aussi bien des tubes de force que des tubes de calandre, représente un risque à Gentilly-2. On notera qu'il y a eu deux bris catastrophiques impliquant les tubes de force dans les réacteurs CANDU en Ontario, d'abord à Pickering-2 en août 1983, puis à Bruce-2 en mars 1986. De tels accidents où il y a perte de réfrigérant risquent de provoquer une fusion du réacteur accompagnée de fuites radioactives dans l'environnement, si les autres systèmes de sécurité flanchent.

La réfection et la remise en marche de réacteurs CANDU vieillissants pose un défi particulier au régime de réglementation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Celle-ci a reconnu qu'elle n'a pas de réglementation, mais simplement une approche *ad hoc* quant à la mise à

niveau et à la remise en marche d'installations d'énergie nucléaire².

Le nucléaire au Québec, à quel coût ?

Les documents déposés par HQ dans le cadre des audiences du BAPE, en novembre 2004, montrent que le coût de production de la centrale se situerait, une fois celle-ci rénovée, autour de 6 cents le kWh. Pourtant, une étude réalisée pour HQ par la firme américaine Hagler Bailly parle d'un coût de réfection de 2,3 milliards de dollars pour un coût de production de 8,7 cents le kWh. Pourquoi HQ ne tient-elle pas compte de ces prévisions?

La société d'État a également comparé le prix estimé pour la centrale Gentilly-2 avec celui des projets annoncés après l'appel d'offres d'HQ sur l'éolien en Gaspésie, soit 8,7 cents le kWh. Bien que ce chiffre soit exact, Hydro-Québec Production a signé une entente avec la compagnie Skypower pour un projet de 200 MW près de Rivière-du-Loup au coût de 6 cents le kWh. Même selon les estimations optimistes d'HQ quant au potentiel de la centrale, l'éolien est maintenant aussi compétitif que le serait Gentilly-2, et cela, sans les risques liés à l'utilisation du nucléaire et à la manière de disposer des déchets radioactifs.

L'énergie nucléaire, la solution aux changements climatiques ?

La production nucléaire d'électricité n'émet pas de GES. Par contre, le nucléaire en-

Le nucléaire fortement subventionné

La question des coûts de la centrale ne peut être dissociée de la question des subventions que donne le gouvernement canadien à l'industrie nucléaire. Il est important de se rappeler qu'EACL, qui a conçu et mis en marché des réacteurs CANDU, est une société de la couronne. EACL est également un véritable gouffre financier: depuis 1952, elle a reçu des subventions qui atteignent 18 milliards de dollars (en dollars de 2003)! Au cours des 5 dernières années, les subventions directes du fédéral vers EACL ont totalisé 793 millions de dollars, comme le montre le tableau. Ce montant exorbitant représente bien les coûts associés au nucléaire.

Subventions fédérales à EACL
(millions de dollars par année)

Année	Subventions
1999-2000	137,8
2000-2001	121,9
2001-2002	210,5
2002-2003	144,6
2003-2004	178,8
TOTAL	793,6
Moyenne annuelle	158,7

SOURCE: RAPPORTS ANNUELS D'EACL

genre des problèmes auxquels nous n'avons pas trouvé de solutions fiables et sécuritaires. Ainsi, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) a étudié un scénario dans lequel 46% de l'énergie mondiale serait de source nucléaire d'ici 2100, alors que cette proportion est actuellement d'environ 7%. Selon ce scénario, il y aurait alors 10 fois plus de réacteurs nucléaires qu'aujourd'hui, et nous aurions à traiter 3,3 millions de tonnes de déchets nucléaires, dont de 50 à 100 millions de kg de plutonium. La sécurité mondiale serait dès lors fortement menacée³.

Plutôt que d'améliorer la situation globale de l'environnement, une solution fondée sur l'énergie nucléaire ne ferait que l'empirer. Pensons à la catastrophe de Tchernobyl: de 10 000 à 30 000 morts, environ 9 millions de personnes affectées par la radioactivité dans l'ex-URSS, et 160 000 km² de sols contaminés. Et que dire du risque de prolifération de l'arsenal nucléaire!

Pas de nucléaire au Québec

En 1994, à la suite de ses audiences sur le projet de stockage à sec des déchets radioactifs, le BAPE avait émis la recommandation suivante:

«De façon générale, la commission a constaté des imprécisions en ce qui concerne la filière nucléaire au Québec. Elle souhaite que le gouvernement québécois précise ses intentions relativement à la gestion à long terme du combustible irradié, puisque cet aspect conditionne, en partie, la perception publique du projet de stockage temporaire. Ainsi, il devrait mandater sans délai les autorités ministérielles en

cause, le ministère de l'Environnement et de la Faune et le ministère des Ressources naturelles, afin d'assurer un suivi de ce dossier. Ils devraient voir à conclure une entente avec le gouvernement fédéral relativement au stockage permanent du combustible irradié provenant de Gentilly-2. Le but visé est d'éviter que le stockage temporaire ne le demeure indéfiniment.»⁴

Dix ans après cette recommandation, force est de constater que rien dans ce dossier n'a avancé. Pis encore, la représentante du ministère de l'Environnement affirme que Québec ne veut pas stocker les déchets radioactifs de façon permanente. Existe-il des preneurs pour ces déchets, et à quel prix?

L'un des fondements du développement durable est de ne pas faire porter le poids de nos décisions aux générations futures. C'est pourtant exactement ce que nous faisons avec le nucléaire. ☹

1. Hydro Québec, *Réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2*, février 2002
2. Lettre de J. D. Harvis, CCSN, à R. Pageau, chef avant-projet réfection, Gentilly 2, Hydro-Québec, 25 juillet 2001, Objet: Réfection de la centrale nucléaire de Gentilly-2.
3. Greenpeace International, «L'énergie nucléaire n'est pas la réponse au changement climatique», Greenpeace Internationale, Novembre 1997. Voir également *Climate Change 1995 - Impacts, Adaptation and Mitigation of Climate Change: Scientific-Technical Analyses. Contribution of Working Group II to the Second Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, Cambridge University Press, 1995, p. 599-602.
4. Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), *Stockage à sec du combustible nucléaire irradié de la centrale Gentilly 2, Rapport d'enquête et d'audience publique, 1994*, p. 110.

Des écoles « amies de la forêt boréale »

Dans le cadre de la campagne pour la protection des forêts anciennes, le projet des écoles « amies de la forêt boréale » sollicite l'appui des élèves, des enseignants, des directions d'école de même que des commissions scolaires afin de protéger ce qu'il reste de cette forêt en danger.

Pourquoi Greenpeace a-t-elle ciblé les écoles? Parce que, d'une part, les jeunes sont de merveilleux agents de changement et, d'autre part, parce que les écoles et les commissions scolaires possèdent un atout important pour protéger concrètement la forêt: leur pouvoir d'achat!

Prenons, par exemple, la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui a manifesté un intérêt à l'égard du projet. Regroupant 133 écoles primaires, 33 écoles secondaires, 16 centres d'éducation aux adultes et 42 autres établissements d'enseignement, cette commission scolaire consomme à elle seule environ 142 tonnes de papier jetable et 561 tonnes de papier de reproduction chaque année. C'est considérable!

Et le lien avec la protection de la forêt boréale?

Malheureusement, la forêt boréale est mal gérée et la coupe à blanc, encore trop répandue. Une partie du bois prélevé des forêts anciennes, comme la boréale, sert à la fabrication du papier de bureau et du papier jetable utilisé par les écoles du Québec et du Canada. En se tournant vers du papier écologique, c'est-à-dire du papier recyclé ou fabriqué avec de la fibre certifiée FSC (Forest Stewardship Council), la CSDM pourrait sauver de la coupe des milliers d'arbres. Si elle achetait du papier de reproduction recyclé 100% postconsommation, quelque 9 500 arbres seraient épargnés chaque année. À cela s'ajoute le changement qui

toucherait l'ensemble des papiers jetables, dont le papier hygiénique! Outre les arbres sauvés de la coupe, la CSDM contribuerait à économiser 15 millions de litres d'eau et à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, car la transformation de la pâte à papier recyclée exige moins d'énergie que la production à partir de la pâte vierge. Assurément, l'époque où il fallait absolument couper des arbres pour fabriquer du papier est révolue!

Une volonté d'agir anime la CSDM

Qui dit consommation responsable dit, parfois, devoir payer plus cher pour un produit respectueux de l'environnement. Bien que les papiers jetables recyclés se vendent sensiblement au même prix que les papiers jetables provenant de coupes forestières, on note que le prix du papier de reproduction recyclé postconsommation, en revanche, est un peu plus coûteux à l'achat, soit jusqu'à 30% de plus en fonction de la teneur en fibres recyclées postconsommation. En dépit de cette augmentation de tarif, la CSDM désire prouver que devenir « amie de la forêt boréale » est un défi possible à relever. Prochainement, dans le cadre d'un projet expérimental conjoint entre la CSDM et Greenpeace, 10 écoles dispersées à travers l'île de Montréal s'approvisionneront en papier recyclé postconsommation. Pour cette étude, le contenu en fibres recyclées postconsommation du papier de bureau variera de 30% à 100%, selon les écoles ciblées. Comment la CSDM peut-elle financer ce virage? En réduisant sa consommation de papier. Pour favoriser sa réussite, Greenpeace, en collaboration avec le comité central de l'environnement de la CSDM, mènera une campagne de sensibilisation et d'action concernant l'importance d'utiliser du papier recyclé dans ces écoles expérimentales. Un projet similaire est en cours au Toronto District School Board. ☺

Mais le ministère des Transports du Québec, cette fois appuyé par le ministère de l'Environnement, du Développement durable et des Parcs se fait insistant et souhaite toujours convaincre Montréal de transformer la rue Notre-Dame en lien autoroutier et de prolonger l'autoroute 25.

Une partie de bras de fer

Des dizaines d'associations de l'Est de Montréal comme de Laval ont déjà rejoint les rangs d'une large coalition bien déterminée à combattre farouchement ce projet.

Construire une nouvelle autoroute ainsi qu'un pont et offrir une capacité de plus de 150 000 nouveaux mouvements véhiculaires par jour vers Montréal n'est pas sans conséquence: pollution accrue, bruit, gaz à effet de serre, augmentation de la circulation au centre-ville, besoins en stationnement, étalement urbain. Cela mérite réflexion.

- Ce projet ne générerait, selon Québec, aucun nouveau trafic. L'expérience, partout, nous enseigne exactement le contraire. Et ici même, à Montréal, on a bien vu ce qui a résulté de la construction de l'autoroute 13: celle-ci a fait rapidement le plein, et la 15 est demeurée aussi engorgée.
- Le prolongement de la 25 serait urgent, selon d'autres, pour soulager la pression du camionnage sur le boulevard Métropolitain. Il faut savoir que près de 80% des camions qui circulent sur cette voie y sont par nécessité, car ils doivent prendre ou livrer des marchandises sur l'île de Montréal. L'autre 20% trouverait effectivement avantage à l'existence d'une voie rapide de contournement de l'Île, mais c'est la 30 qui est prévue à cette fin comme axe naturel du trafic entre l'Est du Québec et l'Ontario.
- Le prolongement de la 25 serait essentiel au développement économique de l'Est de Montréal: il faut savoir que la

Le prolongement de la 25 vers Laval égale l'addition de 150 000 mouvements véhiculaires de plus par année à Montréal.

Autoroute 25 Quand mobilité rime avec PPP et rentabilité

Les environmentalistes montréalais croyaient bien avoir gagné la partie lorsque, il y a deux ans, ils avaient réussi à faire reculer le gouvernement du Québec dans le dossier du prolongement de l'autoroute 25 et de la construction d'un pont entre Montréal et Laval.

25 est déjà construite sur l'Île et aboutit à l'une des plus importantes artères de Montréal, le boulevard Henri-Bourassa. Québec soutient que le projet n'entraînerait aucune perte de terres agricoles puisque la zone concernée par le passage de la voie rapide a déjà été soustraite, à la fin des années 80, du territoire agricole de Laval. Toutefois, il faut savoir que la moitié des 4 000 hectares qui avaient ainsi été retirés de la zone verte sont toujours cultivés. Or, il s'agit du tiers de toutes les terres maraîchères actuellement cultivées à Laval, et elles comptent parmi les meilleures terres québécoises.

Québec aurait revu son projet initial pour le rendre plus rentable et plus intéressant pour l'entreprise privée. On y aurait ajouté quelques ingrédients de transport en commun pour lui donner des airs de développement durable. Or, pour rentabiliser au maximum son investissement dans ce premier partenariat public-privé (PPP), parions que le secteur privé aura tout intérêt à favoriser le développement du réseau autoroutier et une augmentation du trafic payant, en contradiction avec les objectifs du Plan d'urbanisme de Montréal, qui vise une réduction du nombre d'automobiles. Les rares gains obtenus dans le secteur du transport en commun seront complètement balayés.

Des solutions « durables »

Rappelons que l'Assemblée nationale du Québec a pourtant appuyé à l'unanimité la mise en œuvre du Protocole de Kyoto. Le gouvernement Charest a récemment annoncé qu'il voulait inscrire son action dans le respect du développement durable. On nage ici en pleine contradiction.

D'autres solutions existent pour améliorer la mobilité dans la région montréalaise: l'ouverture du métro à Laval, le prolongement du train de Blainville vers Saint-Jérôme, la réalisation des projets de trains de banlieue vers Mascouche et Repentigny, autant de solutions durables qui seraient de nature à réduire la pression de plusieurs dizaines de milliers de voitures chaque jour. Pour les gens de l'Est de Montréal, un lien rapide par les transports en commun vers le centre-ville serait beaucoup plus utile.

Une fois de plus, les environmentalistes, qui ont promis de livrer une bataille féroce au projet, espèrent pouvoir compter sur l'appui de la Ville de Montréal. Le maire doit de toute urgence exprimer fermement l'opposition de son administration aux transformations projetées. Voilà une belle occasion pour ce dernier de promouvoir l'image de Montréal, ici comme sur la scène internationale, en tant que une ville où le respect de l'environnement constitue une priorité. D'une telle ville, les Montréalais pourraient être fiers avec raison. ☺



Le prolongement de la 25 vers Laval égale l'addition de 150 000 mouvements véhiculaires de plus par année à Montréal.

Les environmentalistes montréalais croyaient bien avoir gagné la partie lorsque, il y a deux ans, ils avaient réussi à faire reculer le gouvernement du Québec dans le dossier du prolongement de l'autoroute 25 et de la construction d'un pont entre Montréal et Laval.

25 est déjà construite sur l'Île et aboutit à l'une des plus importantes artères de Montréal, le boulevard Henri-Bourassa. Québec soutient que le projet n'entraînerait aucune perte de terres agricoles puisque la zone concernée par le passage de la voie rapide a déjà été soustraite, à la fin des années 80, du territoire agricole de Laval. Toutefois, il faut savoir que la moitié des 4 000 hectares qui avaient ainsi été retirés de la zone verte sont toujours cultivés. Or, il s'agit du tiers de toutes les terres maraîchères actuellement cultivées à Laval, et elles comptent parmi les meilleures terres québécoises.

Québec aurait revu son projet initial pour le rendre plus rentable et plus intéressant pour l'entreprise privée. On y aurait ajouté quelques ingrédients de transport en commun pour lui donner des airs de développement durable. Or, pour rentabiliser au maximum son investissement dans ce premier partenariat public-privé (PPP), parions que le secteur privé aura tout intérêt à favoriser le développement du réseau autoroutier et une augmentation du trafic payant, en contradiction avec les objectifs du Plan d'urbanisme de Montréal, qui vise une réduction du nombre d'automobiles. Les rares gains obtenus dans le secteur du transport en commun seront complètement balayés.

Une fois de plus, les environmentalistes, qui ont promis de livrer une bataille féroce au projet, espèrent pouvoir compter sur l'appui de la Ville de Montréal. Le maire doit de toute urgence exprimer fermement l'opposition de son administration aux transformations projetées. Voilà une belle occasion pour ce dernier de promouvoir l'image de Montréal, ici comme sur la scène internationale, en tant que une ville où le respect de l'environnement constitue une priorité. D'une telle ville, les Montréalais pourraient être fiers avec raison. ☺

Atchoum!

Voici les mouchoirs faits de coton biologique non blanchi de Greenpeace. Pour remplacer les mouchoirs en papier.



Commandes en ligne:
www.greenpeace.ca/f
(section boutique)

Commandes par téléphone:
1 800 320-7183

Un geste simple pour sauver des milliers d'arbres!



Un geste simple

Vous pouvez faire un geste simple mais concret pour éviter tout ce gaspillage et préserver les arbres de nos forêts tout en réduisant à la source votre production de déchets. Il suffit d'apposer un autocollant sur votre porte ou votre boîte aux lettres pour indiquer votre refus de recevoir de la publicité sur papier. D'autres petits trucs vous aideront à vous débarrasser de la publicité non sollicitée transmise notamment par la poste ou par télécopieur :

- Saviez-vous que sur l'île de Montréal plus de 900 000 sacs publicitaires – les fameux « publi-sacs » – sont distribués chaque semaine, ce qui signifie plus de 47 millions de sacs par année ?
- Ces publicités représentent 11 000 tonnes de papier, l'équivalent de plus de 3 millions d'annuaires téléphoniques !
- Chaque année, l'équivalent de la moitié de la forêt du parc du Mont-Royal, soit 45 000 arbres, est coupé pour produire les publicités livrées de porte en porte aux Montréalais.
- Si, au mieux, cette masse de papier échappe à l'enfouissement, sachez que les frais de recyclage s'élèvent à plus de 1 million de dollars annuellement.

- Si vous recevez des publicités par télécopieur, vous pouvez demander à la Canadian Marketing Association d'être retiré de leur liste d'envoi en remplissant une demande à l'adresse www.cornerstonewebmedia.com/cma/submit.asp
- Vous pouvez également demander aux entreprises avec lesquelles vous faites affaire (Bell, Vidéotron, Hydro-Québec...) de ne plus envoyer d'information sur support papier.

L'autocollant, accompagné d'un dépliant qui résume l'information essentielle, fait présentement l'objet d'une vaste campagne de distribution par le Conseil régional de l'environnement de Montréal et ses partenaires, Greenpeace, Équiterre, Option Consommateurs, ENvironnement JEUnesse

et le Regroupement de services Éco-quartier (RÉSEQ), avec le concours de la Ville de Montréal et de plusieurs arrondissements. La distribution des autocollants se fait actuellement par le biais de visites des ménages montréalais par l'équipe de sollicitation de Greenpeace, les équipes d'Efficacité énergétique d'Équiterre et celles d'Option consommateurs. Plusieurs Éco-quartiers les distribuent en outre lors de leurs activités publiques. Dépliants et autocollants seront aussi offerts dans les points de service des arrondissements montréalais.

La campagne, qui vise dans une première phase la distribution de plus de 15 000 autocollants sur l'île de Montréal, constitue une action concrète permettant d'atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008. Chaque fois, un contact personnel sera établi pour sensibiliser les citoyens au gaspillage du papier en publicité.

Cette campagne de réduction à la source fait écho au Règlement de la Ville de Montréal sur la distribution d'articles publicitaires, qui vise à réduire la distribution non sollicitée de tous les types de circulaires conçus à des fins commerciales sur la propriété privée. En cas de non-respect de l'autocollant par les livreurs de publi-sacs, vous pouvez téléphoner au (514) 331-1722, et pour les autres publicités postales, au 1 800 267-1177.

Agissons! Dire NON au gaspillage du papier en publicité, c'est protéger nos forêts. ☺



Ré-Bécane - Guide d'implantation d'un atelier de vélos en milieu scolaire - Une solution active

pour contrer les changements climatiques
Environnement JEUnesse, 2005, 152 pages

Pour ne pas avoir l'air idiot, un manuel à lire avant les jeunes pour tout savoir sur les changements climatiques et sur l'entretien de sa bécane, bien sûr! Pour le commander auprès d'ENJEU (coût de 15 \$ pour les membres et de 18 \$ pour les non membres):
TÉL. : (514) 252-3016
INTERNET : www.enjeu.qc.ca



Acheter, c'est voter - Le cas du café

Laure Waridel, Éditions Écosociétés/Équiterre, 2005, 176 p.

« Pour des millions de gens, le café est un plaisir, un baume pour l'âme matinale encore endormie », constate Laure Waridel. Dans son ouvrage *Acheter, c'est voter. Le cas du café**, elle nous convie au « réveil équitable ». On ne sera pas surpris d'apprendre, concernant la petite histoire des dessous du café, que l'exploitation des paysans est la pierre angulaire du profit des multinationales du café que sont Altria (Kraft), Procter & Gamble, Nestlé et Sara Lee, qui se partagent la moitié du marché, alors que parmi les joueurs intermédiaires se trouvent Starbucks, Van Houtte et Cara. La moitié de la production mondiale de café vient de petites fermes de moins de 5 hectares. Le caféiculteur reçoit entre 0,33 \$US et 1,50 \$US le kilo de café, qui sera vendu entre 8 \$US et 30 \$US le kilo dans les pays riches.

Plus de 200 coopératives de café réparties dans 24 pays participent au mouvement du commerce équitable. Laure Waridel documente abondamment la mise en place de l'Union de Comunidades Indígenas de la Región del Istmo (UCIRI), située dans l'État d'Oaxaca, au Mexique. Ce rassemblement, qui compte maintenant 2 720 familles réparties dans 56 communautés, est une entreprise démocratique exigeante. D'une part, on tente d'assurer un salaire décent aux caféiculteurs: actuellement, le prix aux producteurs de café équitable est de 1,26 \$US la livre, et de 1,41 \$US s'il est certifié bio. D'autre part, on tente d'améliorer la qualité de vie des paysans et de réinvestir une partie des avoirs collectifs dans l'éducation, les soins de santé, etc. On cherche à revitaliser l'économie régionale et à améliorer la qualité de l'environnement. Laure Waridel ne cache pas que les conditions de vie demeurent difficiles pour ces paysans « équitables », qui sont encore et trop souvent à la limite de la survie.

On estime que 800 000 familles du Sud travaillent et produisent des denrées équitables, ce qui représente plus de 5 millions de personnes dans 48 pays. L'auteure nous lance le défi de la consommation responsable... un geste à la fois! L'ouvrage aborde aussi toute la question de la certification des produits équitables et contient de bonnes adresses. Bref, chacun est invité à faire un parcours qui devrait le mener à adhérer au « réveil équitable ». Votre café aura bien meilleur goût sans l'amertume de l'exploitation éhontée! ☺

* Traduction bonifiée de *Coffee with Pleasure, Just Java and World Trade*.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS OU DES COMMENTAIRES À FORMULER ? TÉLÉPHONEZ À NOTRE SERVICE DES MEMBRES : 1 800 320-7183



Fondée à Vancouver en 1971, Greenpeace possède aujourd'hui des bureaux dans plus de 40 pays. Greenpeace est une organisation indépendante qui, par une approche de confrontation inventive et non-violente, œuvre à exposer les problèmes environnementaux planétaires, tout en favorisant l'avancement des solutions essentielles pour assurer aux générations futures un monde écologique et pacifique. Objectifs de Greenpeace: la protection de la biodiversité sous toutes ses formes; la prévention de la pollution et des abus qui touchent l'eau, la terre et l'air de la planète; la fin de la menace du nucléaire; la promotion de la paix, du désarmement et de la non-violence. Dépôt légal: 2004 Bibliothèque nationale du Québec; Bibliothèque nationale du Canada ISSN 1198-2691. Le Réseau Vert est publié deux fois par année.

RÉDACTION ET COORDINATION Clède de Guise | COLLABORATION Mélissa Filion, Pascoal Gomes, Steven Guilbeault, Tomás Jensen, Robert Perreault, André Portier, Louis Teasdale | CORRECTION Intersigne | CONCEPTION GRAPHIQUE Diane Héroux | IMPRESSION Produlith inc. | ÉDITEUR Greenpeace Canada



Imprimé au Québec sur du papier Opaque Nouvelle Vie de Rolland. 100% sans chlore atomique et 100% traité sans chlore (fibres recyclées).



La routine vous ennuie? Greenpeace élargit votre rayon d'action.

Tous les donateurs et donatrices recevront trois fois par an un exemplaire du Réseau vert, la revue de Greenpeace.

Vous pouvez modifier votre engagement en tout temps en téléphonant au 1 800 321-7183.

Veillez retourner ce formulaire à: Greenpeace, 454, avenue Laurier Est, Montréal (Québec) H2J 1E7

Oui! Je veux adhérer au programme de dons mensuels de Greenpeace

Je sais que mon don mensuel servira à appuyer et à maintenir les campagnes vitales que mène Greenpeace pour protéger la santé de notre planète.

Je veux faire un don mensuel de:

12 \$ 25 \$ 50 \$ 100 \$ Autre montant: _____ \$

Vous pouvez choisir n'importe quel montant.

Si vous faites un don de 12 \$ ou plus par mois, vous recevrez un coupon pour obtenir un t-shirt en coton biologique de Greenpeace.

PRÉNOM	NOM DE FAMILLE
NUMÉRO ET RUE	VILLE
PROVINCE	CODE POSTAL
TÉLÉPHONE (RÉSIDENCE)	TÉLÉPHONE (TRAVAIL)
COURRIEL	

Options de paiement: Chèque Visa MasterCard

- J'ai joint un chèque portant la mention « SPÉCIMEN ».
- J'autorise Greenpeace à débiter le montant indiqué ci-dessus le 15 de chaque mois.

Numéro de carte: _____ / _____ / _____ / _____

Expire à la fin de: _____ / _____ / _____ Date: _____ / _____ / _____

Signature _____

Votre don ne donne pas droit à un crédit d'impôt.



Dessins pour le climat Le Rainbow Warrior vient en aide aux rescapés du tsunami

Un parfum de scandale

Paris (France), 10 février 2005 – Selon un rapport d'analyses rendu public par Greenpeace, s'asperger de parfum nous expose à des substances chimiques persistantes, suspectées de pénétrer le corps, avec des effets graves pour la santé à long terme. Le rapport *Un parfum de scandale* présente les résultats de l'analyse de 36 parfums mondialement connus et démontre la présence de substances chimiques fabriquées par l'humain, notamment les esters de phtalates et les muscs de synthèse.

Les analyses ont révélé d'importantes quantités de phtalate de diéthyle (DEP) dans *Eternity for women* de Calvin Klein et dans *Le Mâle* de Jean Paul Gaultier. Une fois introduite dans le corps, cette substance chimique est vite transformée en monoéthyl phtalate (MEP), une molécule suspectée d'endommager l'ADN des spermatozoïdes et de limiter les capacités pulmonaires de l'homme. En ce qui concerne les muscs de synthèse, de fortes concentrations de nitromuscs et de muscs polycycliques ont par exemple été identifiées dans *Le Baiser du dragon* de Cartier et *White Musk* de The Body Shop. Les muscs de synthèse peuvent s'accumuler dans les tissus vivants. Des études récentes ont montré que certains d'entre eux interfèrent avec le système de communication hormonale des poissons, des amphibiens et des mammifères. En outre, ils renforcent les effets liés à l'exposition à d'autres substances chimiques toxiques.

Le projet de la nouvelle réglementation à l'échelle européenne REACH pourrait en partie résoudre ce problème, car on obligerait notamment l'industrie chimique à abandonner progressivement l'utilisation

des substances chimiques dangereuses et à les remplacer par des substituts plus sûrs.

Pour consulter l'étude :

www.greenpeace.org/france_fr/multimedia/download/1/754867/0/parfum_de_scandale.pdf

Dessins pour le climat

Greenpeace/Glénat – Ouvrage collectif, cette BD réunit plus de 120 dessinateurs de France et de Belgique sensibles aux problématiques environnementales et, plus particulièrement, au réchauffement climatique. Alors que les dangers liés aux perturbations climatiques n'ont jamais été aussi importants, Greenpeace souhaite multiplier les canaux de diffusion pour alerter l'opinion. De leur côté, dessinateurs et artistes s'associent pour mettre leurs talents à la disposition de ce combat citoyen. *Dessins pour le climat* est en vente en librairie.

Pour en savoir plus :

www.greenpeace.org/france_fr/multimedia/download/1/722926/0/dessins_pourle_climat.pdf

Non aux OGM en Europe

Lorient (France), 25 janvier 2005 – Le cargo *Golden Lion* transportant 32 000 tonnes de tourteaux de soja transgénique en provenance d'Argentine et à destination de Lorient a été « intercepté » en haute mer au large du Portugal par l'*Esperanza*, un navire de Greenpeace, à bord duquel se trouvaient des militants de trois organisations : Greenpeace, la Confédération paysanne et les Faucheurs volontaires. Le célèbre José Bové était de la partie. Cette action conjointe avait pour but de dénoncer les importations massives de soja OGM dans l'Union européenne.

Le tsunami asiatique : un désastre humanitaire et environnemental

Depuis janvier 2005 – Notre navire amiral, le *Rainbow Warrior*, a aidé l'organisme français Médecins sans frontières (MSF) à dispenser des soins d'urgence dans le Pacifique. Des militants de Greenpeace ont participé aux secours en Inde, en Indonésie, en Thaïlande et ailleurs depuis la date fatidique du 26 décembre. Bien que nous ne soyons pas un organisme d'aide humanitaire, nous avons pensé que ce que nous pouvions faire de mieux était de prendre part directement aux opérations de secours en mettant le *Rainbow Warrior* à contribution. Le navire était déjà dans la région, et l'accès à plusieurs des zones les plus éloignées et isolées n'était possible que par bateau, d'où sa grande utilité.

Grâce au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Greenpeace a entrepris une évaluation environnementale complète de ce désastre naturel ; cette étude, alliée à diverses autres initiatives en cours, devrait permettre d'en arriver à mesurer correctement la gravité et l'étendue des dégâts.

Il semble que des mangroves et des récifs coralliens en santé constituent un moyen de défense essentiel contre les tsunamis. Les dommages paraissent avoir été beaucoup plus importants là où l'on avait détruit ces remparts naturels, ou lorsque l'élevage de la crevette et un certain développement irresponsable, mal conçu, au service de l'industrie et du tourisme, les avaient dégradés. Tout effort de redressement devrait assurer la conservation et la restauration de ces écosystèmes côtiers dont l'importance est capitale. ☺

